

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 24 juin 2016

Monsieur Guy TEISSIER, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 119 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Loïc BARAT - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Jean-Pierre BERTRAND - Solange BIAGGI - Nicole BOUILLLOT - Nadia BOULAINSEUR - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Monique DAUBET-GRUNDLER - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Pierre DJIANE - Emilie DOURNAYAN - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Vincent GOMEZ - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Gisèle LELOUIS - Marc LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Marlène PREVOST - Muriel PRISCO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Eric SCOTTO - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jocelyne TRANI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Brigitte VIRZIGONZALEZ - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Colette BABOUCHEAN représentée par Catherine PILA - Mireille BALLETTI représentée par Richard FINDYKIAN - Jean-Pierre BAUMANN représenté par Loïc BARAT - Mireille BENEDETTI représentée par Andrée GROS - Sabine BERNASCONI représentée par Dominique TIAN - Jacques BESNAÏNOU représenté par Marcel MAUNIER - Jean-Louis BONAN représenté par André GLINKA-HECQUET - Patrick BORE représenté par Jérôme ORGEAS - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Sandrine D'ANGIO représentée par Stéphane RAVIER - Jean-Claude DELAGE représenté par Gérard CHENOZ - Nouriat DJAMBAE représentée par Samia GHALI - Roland GIBERTI représenté par Hélène MARCHETTI - José GONZALEZ représenté par Yves BEAUVAL - Annie GRIGORIAN représentée par Lionel VALERI - Garo HOVSEPIAN représenté par Stéphane MARI - Nathalie LAINE représentée par Mireille BALOCCO - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Marc LOPEZ - Bernard MARANDAT représenté par Jocelyne TRANI - Janine MARY représentée par Hélène ABERT - Xavier MERY représenté par Jean MONTAGNAC - Danielle MILON représentée par Fabrice JULLIEN-FIORI - Richard MIRON représenté par Solange BIAGGI - Marie MUSTACHIA représentée par Jeanne MARTI - Elisabeth PHILIPPE représentée par Dany LAMY - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Véronique PRADEL représentée par Eric LE DISSES - Julien RAVIER représenté par Patrick PAPPALARDO - Martine RENAUD représentée par Marie-France DROPY OURET - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Guy TEISSIER - Sandra SALOUM-DALBIN représentée par Daniel HERMANN - Isabelle SAVON représentée par Kheira ZENAFI - Jean-Louis TIXIER représenté par Régine GOURDIN - Martine VASSAL représentée par Laure-Agnès CARADEC - Josette VENTRE représentée par Michèle EMERY.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Roland BLUM - Frédéric BOUSQUET - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Michel DARY - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Bruno GILLES - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - Laurent LAVIE - Virginie MONNET-CORTI - Christyane PAUL - Marine PUSTORINO-DURAND - Emmanuelle SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Maxime TOMMASINI - Patrick VILORIA - Karim ZERIBI.

Signé le 24 Juin 2016

Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

#### **HN 075-118/16/CT**

### **■ Attribution d'une subvention de fonctionnement au pôle de compétitivité Capenergies DPEATSV 16/14613/CT**

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Dans le cadre de sa politique de développement économique basée sur l'économie de la connaissance, le soutien de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence aux opérations technopolitaines, à la création d'entreprises innovantes ainsi qu'au développement de filières d'avenir portées par les pôles de compétitivité va s'avérer déterminant pour le développement du territoire. A ce titre, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence a vocation à soutenir l'action des 6 pôles de compétitivité principalement impliqués sur son territoire : Optitec, Eurobiomed, Mer Méditerranée, Solutions Communicantes Sécurisées, Capenergies, Safe.

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises, grands groupes, PME, ETI, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique collaborative.

Créés en 2004, les pôles de compétitivité ont vocation à soutenir l'innovation en favorisant le développement de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) particulièrement innovants. Ils accompagnent également le développement et la croissance des entreprises membres du pôle grâce notamment à des actions de soutien pour la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés issus des résultats des projets de recherche et développement et en aidant les entreprises impliquées à prendre une position de premier plan sur leurs marchés en France et à l'international.

Les pôles de compétitivité font l'objet d'un audit par l'Etat tous les trois ans. Ils sont actuellement dans leur troisième phase d'action 2013 – 2018 en cohérence avec la décision n°10 du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. L'ambition nouvelle des pôles est de se tourner davantage vers les débouchés économiques et l'emploi.

#### Présentation du pôle :

Le pôle de compétitivité Capenergies compte fin 2015, 519 adhérents dont 77 sur le territoire du Conseil de Territoire Marseille Provence où il associe de grands industriels dont EDF, Contrôle Mesure Régulation, Comex SA, Cybernetix, SNEF, ENGIE, Groupe ONET, des écoles d'ingénieurs Centrale Marseille et Polytech Marseille, le CEA, et des laboratoires de recherche comme l'IUSTI (Institut Universitaire des Systèmes Thermiques Industriels) ou l'IRPHE (Institut Universitaire sur les Phénomènes Hors Equilibres).

Centré sur les énergies du futur, Capenergies a pour objectif de tirer parti des atouts régionaux et nationaux pour développer une filière énergétique d'excellence adaptée au « mix énergétique » de demain. Ces technologies permettront de répondre aux besoins énergétiques, de préserver l'environnement et le climat tout en préparant l'industrie aux inévitables mutations technologiques et industrielles à venir.

Les trois domaines d'actions stratégiques du pôle sont l'efficacité énergétique, les systèmes énergétiques insulaires et zones isolées, la production d'énergies décarbonées. Ces domaines stratégiques s'appliquent sur les marchés tels que les bâtiments et écosystèmes urbains, les transports ou encore l'industrie.

Les principaux objectifs généraux de développement du pôle dans les trois à six ans sont :

- de s'inscrire dans les dynamiques associées à la transition énergétique

**Signé le 24 Juin 2016**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016**

- de développer les expérimentations SmartGrids et Réseaux Electriques Intelligents
- de cibler les marchés applicatifs
- d'orienter le potentiel d'innovation issu de la recherche
- de développer l'accès aux marchés en accompagnant les entreprises

#### Bilan 2015 :

Les principaux éléments de bilan 2015 du pôle sont :

- le montage de projets de R&D collaboratifs : labellisation de 45 projets de R&D dont 14 impliquent des acteurs du Conseil de Territoire 1 Marseille Provence
- les actions PME/donneurs d'ordre pour faciliter l'accès aux marchés des PME/TPE
- les actions spécifiques dans le domaine de la formation
- les actions de développement à l'international (salons professionnels, aide au montage de projets européens)
- l'organisation de rencontres Grandes Ecoles/PME

#### Plan d'actions 2016 :

Les priorités stratégiques du pôle pour 2016 sont :

- de favoriser l'émergence des projets de R&D collaboratifs
- de développer le réseau et animer la communauté des membres du pôle
- de favoriser l'internationalisation des entreprises
- de faciliter l'accès à l'emploi, à la formation et à la mise en place d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises
- de poursuivre la collaboration avec les pôles et clusters spécialisés dans l'énergie (SCS, interpôle SmartGrids France, Association Bâtiment Durable Méditerranéen, SAFE, Pôle Mer Méditerranée, Interpôle régional CORPE regroupant 4 des 6 pôles du territoire...)
- de déployer les opérations expérimentales du projet FlexGrid pour le développement de réseaux électriques intelligents

Les actions phare du pôle sur le territoire du Conseil de Territoire Marseille Provence :

Retenu en 2016 pour l'appel à projets national Réseaux Electriques Intelligents (REI ou Smartgrids) lancé par le gouvernement, Capenergies pilotera le projet expérimental FlexGrid qui impliquera le territoire du CT 1 de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

Cette candidature a été portée en 2015 par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les collectivités territoriales et les pôles de compétitivité SCS et Capenergies pour contribuer au développement des réseaux électriques intelligents. L'un des objectifs de la loi sur la Transition Energétique est de réduire la facture énergétique des ménages, notamment des milieux les moins favorisés.

Dans le cadre du projet Flexgrid, il est proposé de conduire sur plusieurs îlots urbains dont l'îlot Allar sur Euroméditerranée et la cité Frais-Vallon à Marseille, une expérimentation d'autoproduction/autoconsommation alliée à la diffusion d'équipements autonomes.

Capenergies est également impliqué dans le projet Henri Fabre.

Capenergies intensifiera son soutien pour la recherche de collaborations à l'international en assurant une veille technico-économique renforcée par un dispositif d'animation dédié et l'accompagnement d'entreprises sur deux salons à l'international.

Le budget prévisionnel du pôle Capenergies pour 2016 s'élève à 2 928 922 euros.

Le Conseil de Territoire Marseille Provence propose que la Métropole y contribue à hauteur de 30 000 euros.

<b>Budget prévisionnel global 2016</b>			
<b>PRIDES-POLE DE COMPETITIVITE CAPENERGIES</b>			
<b>DEPENSES</b>	<b>€HT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€</b>
<b>60 - Achats</b>	<b>22 692</b>	<b>70 - Produits</b>	<b>427 723</b>
605 - Achats de matériels, équipements	3 000	706 - Prestations de services	427 723
606 - Achats de fournitures	19 692		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>745 913</b>	<b>75 - Autres produits</b>	<b>460 000</b>
611 - Prestations de services	28 308	756 - Cotisations	200 000
613 - Locations	69 888	758 - Contributions financières	260 000
614 - Charges locatives	14 000		
615 - Entretiens et réparations	12 000	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>1 526 197</b>
616 - Assurance	2 200	<b>Etat</b>	<b>337 671</b>
617 - Etudes et recherche	611 517	FNADT/FRED	180 500
618 - Divers	8 000	DIRECCTE PACA Actions co	117 871
		DIRECCTE CORSE	39 300
		ADEME/ANRU	0
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>694 278</b>	<b>Union Européenne</b>	<b>119 119</b>
621 - Personnel extérieur à l'entreprise	202 048	<b>Région PACA</b>	<b>766 573</b>
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	162 000	DERIES	732 456
623 - Publicité, publications	116 643	SECA	34 117
6251 - Déplacements, missions et voyages	95 213	Service Europe	0
6257 - Réceptions	62 300		
626 - Frais postaux et frais de télécom.	35 074	<b>Total Départements et Communautés</b>	<b>200 834</b>
627 - Services bancaires et assimilés	11 000	<b>Départements</b>	<b>57 668</b>
628 - Cotisations	10 000	CG 13	20 000
<b>633 - Impôts taxes et versements assimilés</b>	<b>10 919</b>	CG 84	0
6311 - Taxe sur salaires (inclu dans charges de personnel)	0	CG 06	18 000
6333 - Taxe formation professionnelle	10 919	CG 04	0
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>937 120</b>	CG 83	0
641 - Salaires	562 272	CG 05	19 668
645 - Charges sociales (y compris taxe sur salaires)	374 848	<b>Communautés de communes</b>	<b>143 166</b>
		CPA	40 005
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		TPM	15 002
		NCA	38 155
		MPM	30 001
		CASA	20 003
<b>66 - Charges financières</b>	<b>3 000</b>	<b>Autres</b>	<b>102 000</b>
		CTC	102 000
<b>681 - Dotations aux amortissements et provisions</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>TOTAL des charges prévisionnelles</b>	<b>2 413 922</b>	<b>TOTAL des produits prévisionnels</b>	<b>2 413 922</b>
<b>87 - Contributions volontaires</b>	<b>515 000</b>	<b>87 - Contributions volontaires</b>	<b>515 000</b>
Valorisation temps passé		Valorisation temps passé	0
Dons en nature	75 000	Dons en nature	75 000
Prestations en nature	440 000	Prestations en nature	440 000
<b>TOTAL des charges</b>	<b>2 928 922</b>	<b>TOTAL des produits</b>	<b>2 928 922</b>

Il est proposé au Conseil de Territoire d'approuver la délibération formant vœu au Conseil de la Métropole relatif au soutien du pôle de compétitivité Capenergies.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de Territoire Marseille Provence,**

**Vu**

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille- Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5218-7 ;
- La délibération n° HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Guy Teissier en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

**OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,**

**CONSIDERANT**

- L'intérêt de soutenir le développement du Pôle de compétitivité Capenergies.

**DELIBERE**

**Article 1 :**

Le Conseil de Territoire émet le vœu auprès du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence que soit adoptée par délibération la subvention d'un montant de 30 000 euros pour Capenergies.

**Article 2 :**

Monsieur le Président du Conseil de Territoire est autorisé à prendre toutes dispositions concourant à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité  
des membres présents et représentés

Certifié Conforme,  
Le Président du Conseil de Territoire  
Marseille Provence  
Député des Bouches du Rhône

Guy TEISSIER

Signé le 24 Juin 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 28 Juillet 2016